

Miz♥ën Le mot du Maire

L'année 2022 restera marquée par de nombreux chantiers : la restauration extérieure de l'église, la réfection des voûtes des tunnels, du mur de soutènement aval et des protections des falaises rocheuses, de l'accès à la partie inférieure de la bergerie et, pour finir l'aménagement du Restaurant Scolaire sous la salle polyvalente.

Longue liste à laquelle il faut rajouter l'aboutissement de l'étude « REP » Réaménagement des Espaces Publics du Village qui se termine en 2022 par les demandes de subventions pour, les premiers travaux en 2023.

Je suis heureux de vous accompagner dans cette nouvelle année et de vous adresser mes meilleurs vœux de bonne santé, sérénité et de bonheur partagé parmi tous les vôtres et au sein de notre village pour lequel je suis entièrement engagé.

Bonne & heureuse année 2023 à vous et à tous vos proches.

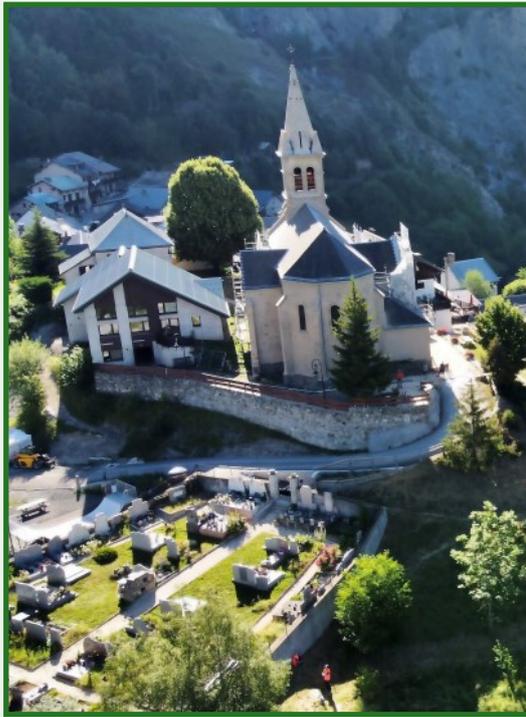
Bernard MICHEL



Sommaire

Une nouvelle vie pour l'église	2	Brèves de fin d'année	6
101 histoires étonnantes en Oisans	3	SACO, le juste prix	6
Litige entre voisins	3	Nos communications vont s'améliorer	6
C'était hier, chez nous	4	Conflits d'usage	7
Le saviez vous ?	4	« Cuisses de dames » de Mady	8
Rétrostalgie 1999	5	Dernière minute	6
		Contacts utiles et Etat civil	6

UNE NOUVELLE VIE POUR L'EGLISE



Certes, notre église Saint-Christophe n'est pas classée aux monuments historiques mais, elle a fière allure sur son promontoire.

Elle reste le phare et repère de notre territoire du Haut-Oisans, marquant l'entrée dans la Vallée du Ferrand, dominant le lac et le barrage du Chambon; impossible pour le voyageur de ne pas la remarquer.

Elle est aussi le témoin d'un passé architectural et industriel régional, celui du ciment naturel.

Des fissures et des infiltrations menaçaient la solidité générale de l'édifice. Des éléments de maçonnerie se dégradaient avec des risques de chutes de matériaux sur le public. Tel était le constat inquiétant dressé il y a quatre ans. Constat presque optimiste quand on a découvert que la croix et le sommet du clocher menaçaient de tomber.

La soirée d'inauguration des travaux, le 25 novembre, marquait

donc la fin d'un chantier hors norme. D'une part par l'emploi du matériau d'origine : le ciment naturel prompt avec lequel sont fabriqués toutes les fausses pierres de parement et les crépis. Il n'existe plus qu'une seule carrière en France à Saint-Laurent-du-Pont pour sa fabrication. Ce sont des techniques ancestrales que les compagnons de l'entreprise COMTE ont dû se réapproprier avec succès.

D'autre part, par le montant de l'opération à hauteur de 550 000 euros. Énorme pour notre commune de moins de 200 habitants.

Les subventions et dons ont permis de couvrir 80 % du montant de la facture.



Les représentants de la plupart des contributeurs étaient présents, Patrick Curtaud, vice-président du Département, Jean Yves Noyrey, conseiller régional, Gilles Strapazon, Conseiller Départemental, Guy Verney, président de la CCO Pierre Henry Peyret, du Parc National des Écrins, Alain Robert, de la Fondation du Patrimoine. Sans oublier la participation de l'État, de la fondation Pays de France du Crédit Agricole et de la société Vicat.

Louis Vicat, fondateur de ladite société, a inventé le ciment naturel en 1817, brevet exploité par la cimenterie du Pont des Prêtres à Valbonais. Cette dernière approvisionnera le chantier de construction de l'église Saint Christophe à partir

de 1889.

On ne se souvient plus de la dernière visite de l'évêque du diocèse de Grenoble, Vienne mais, Monseigneur Jean-Marc Eychenne, récemment nommé évêque, a fait sa première visite en Oisans à l'occasion de cette inauguration. Il a appelé à la solidarité et à la collaboration du culte et de la culture. « Dès l'instant où l'on est dans la culture, là où il y a de la beauté, cela peut avoir du sens dans une église ».

Un grand merci à l'architecte Florie PROKL BELLET et au chef de chantier COMTE, Jérôme FAURE pour leur expertise, professionnalisme et pugnacité.

101 HISTOIRES ÉTONNANTES EN OISANS

L'Oisans défiguré par le champagne !

La Gazette de France : édition du 6 septembre 1901

LA PROTECTION DES PAYSAGES DE FRANCE

La plus belle route du Dauphiné déshonorée par les réclames. Un de nos lecteurs, artiste bien connu, nous demande de signaler à la Société pour la protection des paysages de France, l'outrage et la dégradation infligés à la plus belle route du Dauphiné. « Du Bourg d'Oisans au Lautaret, du Lautaret à Briançon, ...

Une bien étrange machine !

Les voies ferrées du Dauphiné

C'est une bien étrange machine que les Bourcats ont vu entrer en gare de Bourg d'Oisans en ce printemps 1920 ...

Le mythe de la Rampe de Commères

Documents d'archives

La mémoire collective veut que ce toponyme « Rampe des Commères » vienne de la nécessité pour les voyageurs et surtout les voyageuses de descendre de la diligence, patache ou autre charrette de cette section de route à la pente trop raide (7 à 8% sur 1400m). Cette marche déliait les langues, dit-on ...

Le juge et l'assassin de Mizoën

Le Petit Marseillais, édition du 11 novembre 1897

Les curés cogneurs

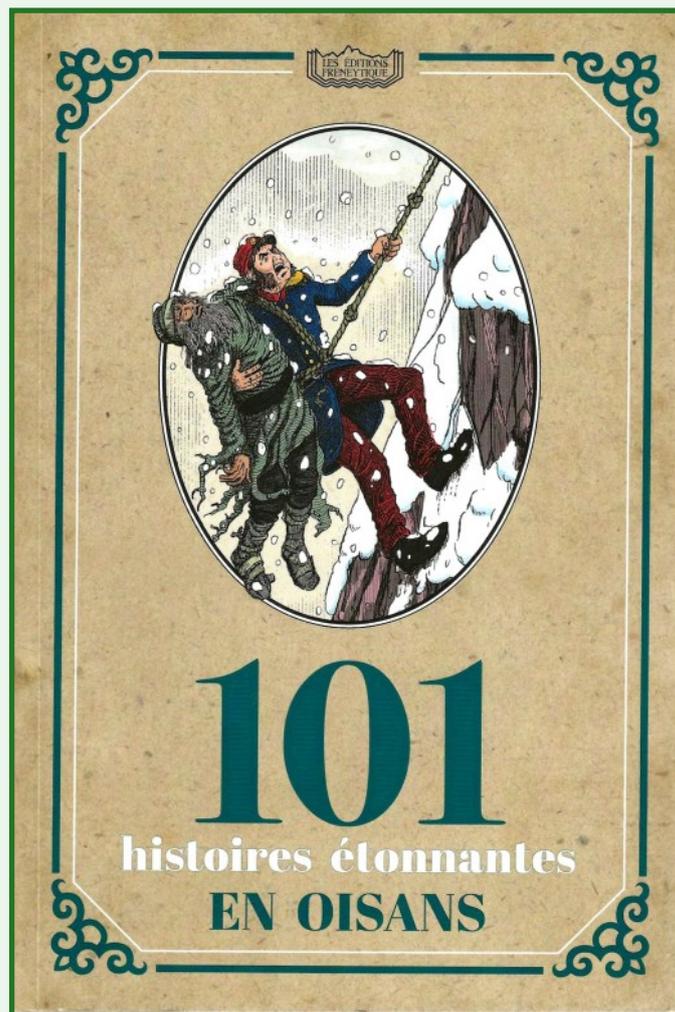
Les curés de l'Oisans ont le coude alerte et la main lourde ...

La Lanterne, édition du 1^{er} août 1887

Une mise en bouche des 101 histoires à découvrir dans ce passionnant livre d'histoires étonnantes.

Édité par « L'ASSOCIATION FRENEYTIQUE » en novembre 2022.

A ce procurer auprès de l'association sur info@freneydoisans.com : 20,00€



LITIGES ENTRE VOISINS

Le Maire n'est pas habilité à intervenir lors d'un litige d'ordre privé (entre voisins ou propriétaire par exemple). En effet, seul un intérêt général le rend compétent à intervenir.

C'est le rôle du Conciliateur de Justice de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties privées, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Celui-ci peut être désigné par les parties ou par le juge.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Le Conciliateur de Justice consulte à Bourg d'Oisans sur rendez-vous auprès de France Services (planning mensuel à consulter sur notre site WEB).

C'ÉTAIT HIER, CHEZ NOUS !



Hameau des Aymes. C'est l'hiver. Les animaux sont à l'étable pour plusieurs mois, juste à côté de la pièce de vie. Chaque jour, matin et soir, « on va blecher »... c'est la traite.

Le lait sera écrémé et mis à cailler au coin du feu. La cuisinière à bois ne s'éteint guère tout au long de la froide saison.

Ce lait caillé, donne « la sarasse », un fromage frais qui se

consomme aussi bien sucré que salé.

La crème ? Lorsqu'au bout de quelques jours, il y en a une quantité suffisante, on la baratte.

Tourne et tourne la manivelle, jusqu'à ce que la crème épaisse et se transforme en beurre.

En plus de son lait, la vache fournit du fumier. Il est sorti régulièrement de l'étable, et ira enrichir les terres au printemps venu.

Cette petite histoire semble peut-être raconter une époque bien lointaine à certains d'entre vous.

Mais à la certitude, cela doit encore être bien présent dans les têtes et les cœurs de nombre de Mizoënnettes et Mizoënnets.

C'était il y a 30 ans. Hiver 1993, chez Marie-Louise et Jean-Claude, aux Aymes.



LE SAVIEZ VOUS ?

L'origine des vœux : souhaiter une bonne année, de la réussite et d'autres bonnes choses au moment des Fêtes de fin d'année est une tradition qui remonte à bien longtemps. C'est Jules César qui a décidé que le 1^{er} janvier serait le Jour de l'An. Dans la Rome antique, cette journée était dédiée à Janus, le dieu qui avait deux faces, l'une tournée vers l'avant (le futur) et l'autre vers l'arrière (le passé). Chaque pays a sa tradition pour fêter la nouvelle année.

En France, on s'embrasse sous le gui le soir du réveillon pour souhaiter une vie longue et prospère, sans oublier les traditionnelles bonnes résolutions.

En Espagne, on doit avaler douze grains de raisins, au rythme des douze coups de minuit pour être certains de passer une bonne année. Les douze grains symbolisent chaque mois de l'année.

Les Belges dégustent une choucroute accompagnée de bière tout en tenant une pièce de monnaie dans la main ou en mettant une pièce sous l'assiette afin de s'assurer la prospérité pour l'année à venir.

En Ecosse, la première personne passant le seuil de votre foyer après minuit vous portera chance pour le reste de l'année. Elle doit amener du whisky et des biscuits pour porter bonheur.

Au Danemark les gens grimpent sur des chaises et sautent à l'unisson à minuit pour faire fuir le mauvais sort. Les Danois jettent aussi des assiettes à la porte de leurs amis : plus il y a de débris, plus vous avez d'amis.

En Nouvelle Zélande on exprime sa joie et ses espoirs pour l'année en tapant sur des casseroles pour faire le plus de bruit possible.

Ce Nouveau départ, sensé remettre les pendules à l'heure en donnant un bon coup de pouce au destin, et en chassant les mauvais souvenirs est très symbolique, rien ne va changer en un instant, mais ces rites nous offrent un regain d'énergie qui nous encourage à regarder devant soi avec l'envie de croquer la vie avec gourmandise et gratitude.

Ce numéro 3 s'apprête donc à donner la main à la Vallée du Ferrand pour le saut de l'an 2000. Pour mémoire la France panse alors les plaies de la terrible tempête de 1999. Le changement de siècle et de millénaire (au 1^{er} janvier 2001) et l'Euro sont pour leur part en approche.

Tourisme

Le premier Festival des Randonnées Musicales

Avant de présenter le bilan de cette manifestation, l'équipe du SIEPAF tient à remercier les habitants de la vallée pour leur assiduité à l'ensemble des spectacles et les commerçants pour leur soutien à ce projet.

La première édition a tenu ses engagements si l'on en juge par la fréquentation du public.

Le SIEPAF, organisateur des Randonnées Musicales du Ferrand, a établi un bilan de cette première expérience dont nous vous communiquons les principaux éléments :

C'est dans cet esprit que nous avons tenu à programmer des genres de musique différents.

Pour cette première édition, nous avons pu bénéficier des compétences artistiques de Monsieur Pierre Théry qui s'est bénévolement chargé de recruter les artistes. La majorité d'entre eux était issue de la région Rhône-Alpes.

Mais nous avons aussi voulu permettre à des formations musicales du canton de s'exprimer. Cela a été le cas pour le groupe Afrodit'jazz de Bourg d'Oisans.



- La fréquentation en chiffres :

La fréquentation fut en moyenne de 150 personnes, avec un maximum d'environ 260 personnes le 6 août lors du concert de clôture à Besse.

Les randonnées quant à elles présentaient des caractéristiques sportives et ont donc touché un public moins large.

Cependant, les concerts étaient accessibles en voiture ce qui a permis aux non marcheurs d'y participer.

On a pu compter en moyenne 30 randonneurs (45 pour la randonnée du Plateau d'Emparis) et environ une centaine de spectateurs aux concerts.

Malgré le froid et le nécessaire repli dans la chapelle, la soirée conte a déplacé environ 120 personnes le 4 août à Clavans.

Les ateliers enfants ont compté environ une dizaine de participants.

- La programmation :

Les Randonnées Musicales du Ferrand se conçoivent dans une logique d'offre touristique et ne sont donc pas réservées uniquement à un public mélomane.

- Le bilan financier :

De nos jours, les activités payantes ne sont pas privilégiées. C'est pour cela que nous avons voulu concevoir des manifestations gratuites ou à faible participation financière.

Il semble que ce point ait contribué au succès de la manifestation.

Le festival a été en grande partie subventionné par le SVOM, le Conseil Général, l'Etat, les dons des particuliers et les recettes (ventes de programmes des randonnées payantes et ateliers enfants).

- La promotion :

La médiatisation du festival s'est effectuée grâce à la presse locale, régionale et nationale, ainsi qu'aux radios locales et régionales. Elle s'est aussi faite par voie d'affichage, par la distribution de plaquettes dans les offices de tourisme du canton et de l'Isère et par des banderoles dans la vallée.

Chartreuse Diffusion a aussi été partenaire de l'opération en offrant l'apéritif pour le concert du 1^{er} août à Mizoën.

A l'échelle locale, ce numéro 3 est à l'unisson de ces grands rendez-vous, puisqu'il salue la création d'une nouvelle cantine scolaire (déjà) à l'Auberge d'Emparis. Mais aussi le bilan du premier Festival des Randonnées Musicales dont chaque concert fut suivi par 150 personnes avec même un pic à 260 pour la clôture à Besse, et avec un repli pour cause de froid dans la chapelle de Clavans un ... 4 août ! La visite à Mizoën du Secrétaire d'Etat au budget et du Préfet retient l'attention par ses perspectives de développement, et à Besse la seconde tranche de la Maison des Alpages est lancée. Pendant ce temps à Mizoën l'épicerie rouvre (une nouvelle fois) sous la houlette de M. et Mme Michez boulangers au Freney, ce qui signe la fin des tournées de pain dans la vallée. A Clavans, Jean Lavaudant reçoit l'Ordre

du Mérite Agricole pour ses activités apicoles, ce qui ne l'empêche pas de louer les mérites du bénévolat dans l'éditorial du présent numéro.

Riche du quotidien de ses habitants (ils sont 167 à Mizoën, + 37 % depuis 1990), ce journal s'avère un petit trésor pour explorer la vie dans nos montagnes il y a 20 ans, si proche et déjà lointaine. De la qualité des vins de Savoie vantée par Brigitte Monnet aux problématiques de salage de la RD 25, en passant par les perspectives prometteuses du ski de randonnée dans le Haut Ferrand.

Merci à celle ou celui qui nous dénichera le n° 4 (le prochain), le seul manquant à notre collection. Après copie il sera précieusement rendu à son propriétaire.

BREVES DE FIN D'ANNEE !

Mi décembre 2022, l'accès à la bergerie est enfin terminé !
Le chasse-roue sécurise le tournant en laissant la pleine largeur pour manœuvrer.



27 décembre, éboulement à l'entrée de la carrière. Quelques blocs sont en équilibre très instable en haut de falaise. En attente d'expertise avant ouverture de la voie d'accès.



SACO : LE JUSTE COÛT, TARIFS 2023

Conscient que l'attractivité du territoire et sa capacité à attirer de nombreux visiteurs, participent à son développement économique, le SACO veille à concilier développement touristique et urbanistique à la préservation des milieux naturels.

Les élus du SACO ont souhaité une plus juste répartition des efforts de financement de la RAC (Régie d'Assainissement Collectif). En fonction de l'activité des usagers du service, la RAC a donc mis en œuvre une tarification différenciée avec une redevance fixée en fonction d'unité Logement (UL), particulièrement adaptée aux territoires touristiques de montagne.

Ainsi, le tarif de la redevance d'assainissement collectif est composé d'une part fixe comptabilisée en UL (logements, emplacement, personne, ...) facturée annuellement et d'une part variable comptabilisée en m3/an. Il concerne au total 7 catégories d'abonnés dont 3 catégories mises en place en 2022 (CAT 1 : abonnés domestiques, CAT 2 : abonnés domestiques, immeubles, copropriétés), CAT 5 : équipements sportifs) et, en 2023, 4 catégories (CAT 3 : hébergements hôteliers, CAT 4 : abonnés non domestiques, CAT 6 : centres de vacances et CAT 7 : campings).

Cette catégorisation permet entre autres de financer les dépenses d'investissement et d'exploitation de la RAC nécessaires au fonctionnement touristique du territoire.

Compte tenu de la fréquentation touristique annuelle, notre territoire s'est doté d'un système d'assainissement en capacité de traiter ~97000 EH (équivalent habitant) pour un nombre de résidents permanents global de 11000 habitants.

Pour plus d'informations, voir le Flyer ci-joint.

NOS COMMUNICATIONS VONT ETRE AMELIOREES

Orange vient à votre rencontre
Retrouvez nos équipes sur le Camion Fibre

À Mizoën



Vendredi 6 janvier

De 10h à 13h et de 14h à 18h

Salle polyvalente

Vendredi 6 janvier 2023 de 10 à 18H00 : Orange vous invite à rencontrer ses conseillers Fibre à la salle polyvalente pour répondre à vos questions relatives au déploiement de la fibre.

FREE a aussi annoncé la commercialisation de ses offres Internet sur notre territoire. En attente de leurs actions !

CONFLITS D'USAGE

L'émergence de conflits d'usage en montagne est une réalité qui ne doit pas être sous-estimée. Depuis la crise du COVID et les périodes de confinement, l'augmentation de la fréquentation, voire la sur-fréquentation des territoires de montagne ont nettement amplifié ce phénomène. Cependant, les besoins de hauteur, de grands espaces et de liberté ne confèrent pas tous les droits. La montagne doit être unanimement respectée et appréciée aussi bien par les promeneurs que par les éleveurs, tout autant que par les chasseurs et par les adeptes de sport d'été. Il s'agit d'une affaire de raison mais peut-être aussi d'amour de la montagne et de ce qu'elle apporte de plus-values dans le quotidien de chacun. On est, on vient en montagne pour respirer, pour contempler, pour se recueillir, pour se détendre, pour découvrir et redécouvrir toujours davantage les beautés de ces territoires d'altitude. sûrement pas pour se crêper le chignon, ou pour élever le ton.

Comment accepter les actes de grandes incivilités ou de non-respect des terrains montagnards à l'image de ces quads, de ces 4x4 ou de ces 2 roues à moteur qui empruntent les sentiers d'altitude dédiée à de longues randonnées :



là débutent les conflits d'usage, petits ou grands. Graves altercations ou simples querelles, il faudrait une encyclopédie pour les répertorier : comportement sans-gêne de touristes qui croient que tout leur est permis, déchets laissés sur place, non respect de la quiétude des troupeaux, non considération pour la biodiversité, camping-cars envahissants, ...

Il convient de rappeler que nos montagnes sont principalement des alpages, propriétés privées, loués à des groupements pastoraux qui les exploitent pour l'élevage d'ovins ou bovins. Pour mémoire, seule l'emprise des GR 50/54 relève du domaine public. La « piste d'Emparis » et les alpages eux-mêmes relèvent du domaine privé.

Aussi, pour Riftord et en général pour le Plateau d'Emparis, les trois communes concernées : Besse, La Grave et Mizoën préparent un arrêté municipal commun pour gérer les conflits d'usage quotidiens comme, dans un premier temps : les feux, les déchets, le camping et bivouac, l'activité aquatique, les véhicules terrestres à moteur et la divagation des chiens.

Avec les socio-pro concernés, nous menons actuellement une réflexion pour limiter les accès au plateau par Mizoën (hors ayant droit) et réserver cet accès aux piétons, randonneurs et aux vélos. Une réunion d'information et de concertation sera proposée ce printemps.



Schankalas alsaciens ou "cuisses de dames" de Mady



- 300 g de farine
- 125 g de sucre
- 75 g de poudre d'amande
- 65 g de beurre
- 1 ou 2 cuillères à soupe de Kirch (selon les goûts)

Faites fondre le beurre au micro-ondes. Dans un saladier, mélangez le sucre, la poudre d'amandes et les œufs. Ajoutez le kirsch et le beurre fondu et refroidi. Ajoutez la farine en plusieurs fois, faites une boule de pâte et réservez-la au minimum 30 minutes au réfrigérateur.

- Façonnez ensuite des petits boudins de pâte plus dodus au centre et fins aux extrémités (cuisse de dames) d'environ 6 cm de long et de l'épaisseur d'un doigt. Soit sur votre plan de travail légèrement fariné ou entre les paumes de vos mains.

- Faites-les cuire, en plusieurs fois, dans un bain de friture à 170°C jusqu'à ce qu'ils soient dorés et qu'une légère fente apparaisse. Égouttez-les sur du papier absorbant et roulez-les dans un mélange de sucre et de cannelle.

Et, dégustez-les chauds ou froids ...

DERNIERE MINUTE : à vos agendas !!!

Janvier 2023 : l'invitation pour les vœux du Maire sera complétée par un temps d'échange. A cette occasion, nous vous proposons un format original de réunion : le Conseil Municipal apportera les réponses à vos questions. Sans attendre le début janvier, déposez toutes vos questions en mairie (anonymat respecté) ou dans la boîte à idées : boiteaidee@mizoen.fr

RdV le 13 janvier à la Salle Polyvalente de Mizoën à 19H00

CONTACTS ET NUMEROS UTILES

Mairie :	04 76 80 11 39	POLICE :	17
Mail :	mairie@mizoen.fr	POMPIERS :	18
Boîte à idées :	boiteaidee@mizoen.fr	SAMU :	15
WEB :	https://mizoen.fr/	Trafic local :	https://www.itinisere.fr
Astreinte :	07 87 10 39 75	Carte de vigilance :	https://vigilance.gouv.fr
Bibliothèque :	04 76 79 20 38	Maintenance TNT (CCO) :	06 30 25 17 35
Technique :	07 88 34 94 65	Agence Nationale des Fréquences :	09 70 81 88 18

ETAT CIVIL 2022

BIENVENUE :	Charly VAREILLE DAVID né le 4 décembre 2022
TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR :	Delphine MICHEL et Jérémie BIDAL mariés le 12 août 2022
ILS SONT PARTIS :	Augusta Céline BERARD décédée le 30 avril 2022 à l'âge de 93 ans Lucienne FINET décédée le 19 mai 2022 à l'âge de 92 ans

LA GAZETTE MIZOËNNETTE : Editée et imprimée sur papier recyclé par la Commune de Mizoën
Directeur Publication : Bernard MICHEL, Rédacteurs : Florence, Francine, Jean-Marc, Michèle
Crédit photos : Florence GONON, Michele JOUANNY, Francine PHILIPPE, Jean Marc SAUNIER, Bernard MICHEL



Mizoën_38142



<https://www.facebook.com/Communedemizoen>

Ne pas jeter sur la voie publique